

PROFIL GÉNÉRAL

Matières	1 ^{re} sec.	2 ^e sec.	3 ^e sec.	4 ^e sec.	5 ^e sec.		
	pc : périodes / cycle					PSH	PSN
	PSH : Profil sciences humaines PSN : Profil sciences naturelles	pc	pc	pc	pc	pc	pc

LANGUES						
Français	6	8	6	6	6	6
Anglais	4	4	4	4		

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE						
Informatique	3					
Mathématique	6	6	6			
Mathématique séquence CST				6 ⁽¹⁾	6 ⁽¹⁾	
Mathématique séquence SN						6
Science et technologie	3	4	6	4		

COURS OBLIGATOIRE EN FONCTION DU COURS DE MATHÉMATIQUE ⁽²⁾						
Éducation à l'environnement (CST ou SN) ⁽³⁾				3		
Science et technologie de l'environnement (SN)				3		

UNIVERS SOCIAL						
Univers social (géographie et histoire)	5	5				
Histoire			4	4		
Éducation financière					2	2
Monde contemporain					2	2

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL						
Éthique et culture religieuse	2	2	2	2	2	2
Éducation physique et à la santé	3	3	2	2	2	2

ARTS						
Arts			2	2	2	2
Musique	3		√	√	√	√
Arts plastiques		3	√	√	√	√
Art dramatique			√	√	√	√
Danse			√	√	√	√

VOLETS OPTIONS

Matières	1 ^{re} sec.	2 ^e sec.	3 ^e sec.	4 ^e sec.	5 ^e sec.	
	pc : périodes / cycle PSH : Profil sciences humaines PSN : Profil sciences naturelles	pc	pc	pc	pc	PSH pc

					PROFILS	
Arts visuels					3	
Géopolitique					3	
Initiation au droit					4	
Chimie						4
Physique						4
TMS						2

					OPTIONS	
Un cours parmi les suivants √ :			3	3	4	4
Espagnol			√	√	√	√
Informatique			√	√	√	√
Littérature anglaise					√	√
Multisports			√	√	√	√
Musique				√	√	√
Plein air					√	√
Sensibilisation à l'entrepreneuriat					√	√

ENCADREMENT						
Période-ressource ⁽⁴⁾	1	1	1			

Nombre de périodes	36	36	36	36	36	36
---------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Légende :

(1) 4^e et 5^e secondaire (profil sciences humaines) : un cours parmi les suivants : mathématique CST ou mathématique SN (sujet à restriction).

(2) Offert en 4^e secondaire seulement.

(3) Pour mathématique SN, un cours parmi les suivants : éducation à l'environnement ou science et technologie de l'environnement (sujet à restriction).

(4) Période inscrite à l'horaire de l'élève pour faire de la récupération et de l'enrichissement.